

L'OIEAU CONTRIBUE A LA REVISION DU PROGRAMME D'ACTIONS NITRATES

La directive 91/676/CEE, dite directive « nitrates », a pour objectif de réduire la pollution par les nitrates d'origine agricole et les phénomènes d'eutrophisation. Elle impose aux États-membres de l'UE de définir un programme d'actions s'appliquant dans les zones vulnérables à la pollution par les nitrates, définies sur leur territoire. Il s'agit, par cet instrument, d'assurer une bonne utilisation et gestion des fertilisants azotés en vue d'obtenir une réduction de la pollution des eaux et de l'eutrophisation, en particulier dans les zones plus problématiques.

En France, depuis 2014, le programme d'actions est composé :

- d'un programme d'actions national (PAN);
- des programmes d'actions régionaux (PAR) qui déclinent et renforcent le PAN.

En 2020, le PAN est entré dans une phase de réexamen, et sa version révisée doit être validée au printemps 2021, pour entrer en application dans les zones vulnérables au 1er septembre 2021.

Le Ministère de la Transition Ecologique nous a confié la rédaction d'un rapport sur les incidences environnementales attendues (notamment les perspectives d'amélioration) avec l'application du PAN révisé, et leur comparaison avec l'évolution prévisible des milieux en l'absence de révision (PAN actuel reconduit à l'identique).

L'OiEau, leader du projet, travaillera en partenariat avec le bureau d'études SCE. D'une durée de 3 mois, cette étude sera livrée fin février.

Depuis des années, les pollutions diffuses agricoles, et plus particulièrement des nitrates, est une thématique au cœur des expertises de l'OiEau et a donné lieu à la production de différents documents :

Des synthèses ...

- [Analyse des contenus des sixièmes programmes d'actions régionaux « Nitrates » - 2019](#)
- [Lutter contre les pollutions azotées et préserver les milieux aquatiques : mesures des Sixièmes Programmes d'Actions Régionaux "Nitrates"](#)

... et des bilans :

- Evaluation environnementale du Programme d'Actions National nitrates (en [2013](#) et 2015)
- [Bilan de la mise en œuvre de la directive Nitrates en France \(données 2012-2015\) – 2016](#)

L'OiEau a également animé un atelier sur le thème « [Nouvelle PAC : une opportunité pour les politiques de l'eau ?](#) » dans le contexte de l'EURO-RIOB 2020.